



MUNICIPALITE

**RAPPORT-PREAVIS N° 16/2019
AU CONSEIL COMMUNAL**

**Réponse au postulat de Mme Caroline Gigon « Les
Veveysan-ne-s, grands oubliés de la Fête des
Vignerons ? »**

Séance de la commission

Date	Lundi 27 mai 2019 – 18h30
Lieu	Hôtel de Ville – salle 6

Vevey, le 29 avril 2019

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Lors de la séance du Conseil Communal du 13 septembre 2018, Madame Caroline Gigon a déposé au nom du groupe socialiste Veveysan, un postulat intitulé « Les Veveysan-ne-s, grands oubliés de la Fête des Vignerons ? ».

Dans son postulat, Mme Gigon demande à la Municipalité de négocier avec la Confrérie des Vignerons pour offrir à tous les Veveysans une place pour une représentation de leur choix ou pour une représentation supplémentaire qui leur serait spécialement dédiée.

Mesures d'accompagnement

Une rencontre a eu lieu le 20 décembre 2018 entre la Ville de Vevey et la Fête des Vignerons 2019 concernant les mesures d'accompagnement, notamment afin de répondre au postulat de Mme Gigon. En effet, cette offre s'inscrit pleinement dans le cadre de ces mesures, qui visent à alléger les désagréments subis par les habitants et les commerçants dans le cadre de la Fête des Vignerons 2019 et ses préparatifs.

La possibilité d'offrir aux habitants de Vevey une place de qualité pour une représentation de leur choix n'est toutefois pas possible au vu du coût d'une telle mesure pour la Confrérie. Quant à l'organisation d'une répétition générale spécialement dédiée aux Veveysans, le calendrier ne le permet pas. En effet, bien que deux pré-répétitions générales gratuites soient prévues aux dates des 13 et 16 juillet 2019, il ne sera pas possible d'accueillir plus de 10'000 spectateurs dans l'arène à ces dates pour des raisons de sécurité (exercices d'évacuation, test du dispositif sécuritaire, etc.) et ces représentations seront donc réservées à la « Famille FEVI », soit à deux invités par figurant et par bénévole afin de remercier ces derniers de leur engagement.

Au vu de ce qui précède, il a été décidé de permettre aux Veveysannes et Veveysans d'accéder aux répétitions qui se dérouleront dans l'arène de mi-mai à début juillet.

Répétitions ouvertes aux Veveysans

Les répétitions ouvertes au public veveysan se dérouleront entre le 21 mai et le 5 juillet 2019, à 19h du mardi au vendredi, ainsi que les samedis et dimanches à 13h et à 17h (pas de répétitions les lundis et lors de l'Ascension et Pentecôte).

Cela représente un total de 51 répétitions d'une durée d'environ 3 heures. Quelque 500 places seront proposées au public veveysan à chacune des répétitions, dans les secteurs B et C de l'arène, côté lac. Le reste de l'arène ne sera pas accessible au public car les travaux n'y seront pas entièrement terminés. Par conséquent, les personnes à mobilité réduite ne pourront malheureusement pas accéder aux répétitions publiques, la zone pouvant les accueillir étant encore en chantier à cette période.

Le calendrier exact des répétitions sera disponible sur le site www.vevey.ch/fdv2019. Il est à relever que ces dernières pourraient être annulées en cas de mauvais temps ou pour des raisons techniques.

Un courrier sera adressé début mai à tous les habitants de Vevey avec l'accréditation nécessaire pour rentrer dans l'arène lors des répétitions.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

- VU** le rapport-préavis N° 16/2019 du 29 avril 2019, en réponse au postulat de Mme Caroline Gigon intitulé, « Les Veveysan-ne-s, grands oubliés de la Fête des Vignerons ? »
- VU** le rapport de la commission chargée de rapporter sur cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'accepter la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Caroline Gigon « Les Veveysan-ne-s, grands oubliés de la Fête des Vignerons ? ».

Au nom de la Municipalité
la Syndique le Secrétaire



Elina Leimgruber Grégoire Halter

Annexe : postulat

Municipale-déléguée : Elina Leimgruber



Parti socialiste
veveysan

Vevey, le 13 septembre 2018

Postulat : Les Veveysan-ne-s, grands oubliés de la fête des Vignerons ?

Monsieur le Président,
Madame la Syndique et Messieurs les Municipaux,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Du 18 juillet au 11 août 2019 notre ville accueillera la méga Fête des Vignerons, ce n'est pas un scoop !

- 20 représentations, 400'000 spectateurs, 800'000 visiteurs, 18'000 figurants et bénévoles,
- 14'000m² de surface au sol pour la seule arène, 12'000 poutres métalliques, 7'000 tonnes de charpente, une scène grande comme un bassin olympique
- 6 mois de montage pour la seule arène, 6 semaines de répétition, 1 mois d'exploitation et 2 à 3 mois de démontage
- ¼ à 1/5 de la ville occupée par les festivités

Et combien de stands ? Combien d'installations de restaurants, de bars et d'échoppes éphémères ?

C'est sûr, les organisateurs ont vu très grand pour la Fête des Vignerons 2019 ! Mais voilà, tout patrimoine culturel immatériel de l'humanité qu'elle est, la Fête des Vignerons va générer des mois de tracas en tout genre pour les habitantes et habitants de Vevey. Pas loin d'une année en fait !

La circulation routière va être entravée d'octobre 2018 à octobre 2019 autour de la place du marché ; tout en étant saturée de convois routiers bruyants, encombrants et polluants.

Entre l'installation du matériel technique, les répétitions et les spectacles, des mois durant les habitantes et habitants du centre-ville vont subir du bruit ou de la musique de manière répétitive et prolongée. Sans penser aux retours nocturnes des personnes enthousiastes et/ou avinées dans les rues de la ville et qui, en été, ont tendance à s'attarder dehors, rarement avec discrétion.

Et que dire des conséquences de ces centaines de milliers de visiteurs pendant ce petit mois de festivités en termes de littering et de déprédations diverses ? Et des entraves liées aux mesures de sécurité qui prendront une ampleur inégalée pour notre ville, avec la menace terroriste en plus. Et nous ne parlons pas ici des dépenses que la commune engage pour cet événement et des pertes financières répercutées sur nos impôts (je vous renvoie à l'article du 24 heures de lundi 10 septembre).

Les Veveysanes et les Veveysans retirent-ils quelques avantages à être dans l'épicentre de cette fête phénoménale ? Leur patience et leur dévouement à supporter tout ceci seront-ils récompensés ?

Ben ... ils peuvent acheter des billets en avance grâce à un code et se rendre à la fête à pied, c'est pratique !

Donc si mon mari et moi, voulons voir le spectacle et le montrer à nos deux enfants, qui seront eux aussi curieux de découvrir pourquoi ils ont peut-être eu pendant plusieurs semaines de la peine à s'endormir, pourquoi nous avons peut-être dû les accompagner à l'école à nouveau par peur du trafic routier lourd et inhabituel, pourquoi ils n'ont pas pu comme d'habitude profiter du parc du Rivage ou du Doret à

cause d'installations envahissantes et pourquoi nous avons vécu des mois durant les désavantages de la préparation de cette fête ? Et bien nous devons déboursier entre 800 et 1000frs pour des places de catégorie moyenne. Car enfin, si nous voulions être assis face à la scène et profiter pleinement du spectacle pour lequel nous avons adapté notre quotidien pendant presque une année, avec un petit cadeau de reconnaissance en plus, nous devrions payer pas moins de 1436 frs. Et si mes deux voisines, retraitées aux moyens financiers modestes, qui auront elles aussi vécu les préparatifs de la fête pendant tous ces mois, veulent en faire de même, elles doivent déboursier entre 400 et 718 frs à elles deux pour des places de qualité ?

Notre demande est donc simple : afin que les efforts des habitantes et habitants de Vevey soient reconnus et qu'ils soient remerciés d'avoir subi les longs préparatifs de la fête et le déroulement des festivités, nous demandons à la municipalité de négocier avec la confrérie des vigneronns une place confortable dans l'arène, offerte à chaque Veveysane et Veveysan à la date qu'il choisit ou une représentation supplémentaire exclusivement destinée aux habitantes et habitants de Vevey.

Au vu des délais très courts, nous proposons de renvoyer ce postulat directement à la municipalité.

Pour le groupe socialiste.

Caroline Gigon